

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	35

DELIBERATION n°2012/50

L'An deux mille douze et le jeudi 31 mai à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 23 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, BAYLAUCQ, BARATS, MARTIN, CARRERE, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, GASSIE, SANZ, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, SOULE, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT et CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) : Mmes CATRIULET et ARRIBE-PAROIX

Secrétaire de séance : M. PASQUINE Michel

OBJET : OM – Rénovation de la déchèterie de Louvie-Juzon : lancement de la consultation

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2012/31 du 12 avril 2012 relative à la programmation en 2012, des travaux de mise aux normes de la déchèterie de Louvie-Juzon suite au Plan d'actions déchets mis en place par les pouvoirs publics en réponse aux travaux du Grenelle.

Il propose de contracter un marché travaux de type « procédure adaptée » pour les travaux de rénovation de la déchèterie de LOUVIE-JUZON.

Il convient donc aujourd'hui de lancer une consultation pour la dévolution de ces travaux et de désigner le maître d'œuvre.

Le Président propose de confier la maîtrise d'œuvre au bureau d'études SETMO qui avait réalisé la déchetterie de Louvie-Juzon en 1996, et donc maîtrise parfaitement ce dossier. Pour assurer cette mission, une proposition s'élevant à 14 560 € HT a été présentée.

Monsieur le Président présente le dossier de consultation établi par le bureau d'études SETMO :
→ Type de procédure : « procédure adaptée »

Monsieur le Président propose d'engager une procédure de consultation.

Après avoir entendu le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

Considérant que le bureau d'études SETMO a réalisé la construction de la déchetterie de Louvie-Juzon en 1996, et maîtrise parfaitement ce dossier,

ACCEPTE de confier la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études SETMO pour un montant de 14 560 € HT,

AUTORISE le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre,

APPROUVE le dossier de consultation des Entreprises,

AUTORISE le Président à lancer une consultation de type «procédure adaptée»,

AUTORISE le Président à signer les marchés et toutes les pièces s'y rapportant,

RAPPELLE que les crédits suffisants sont inscrits sur le BP 2012.



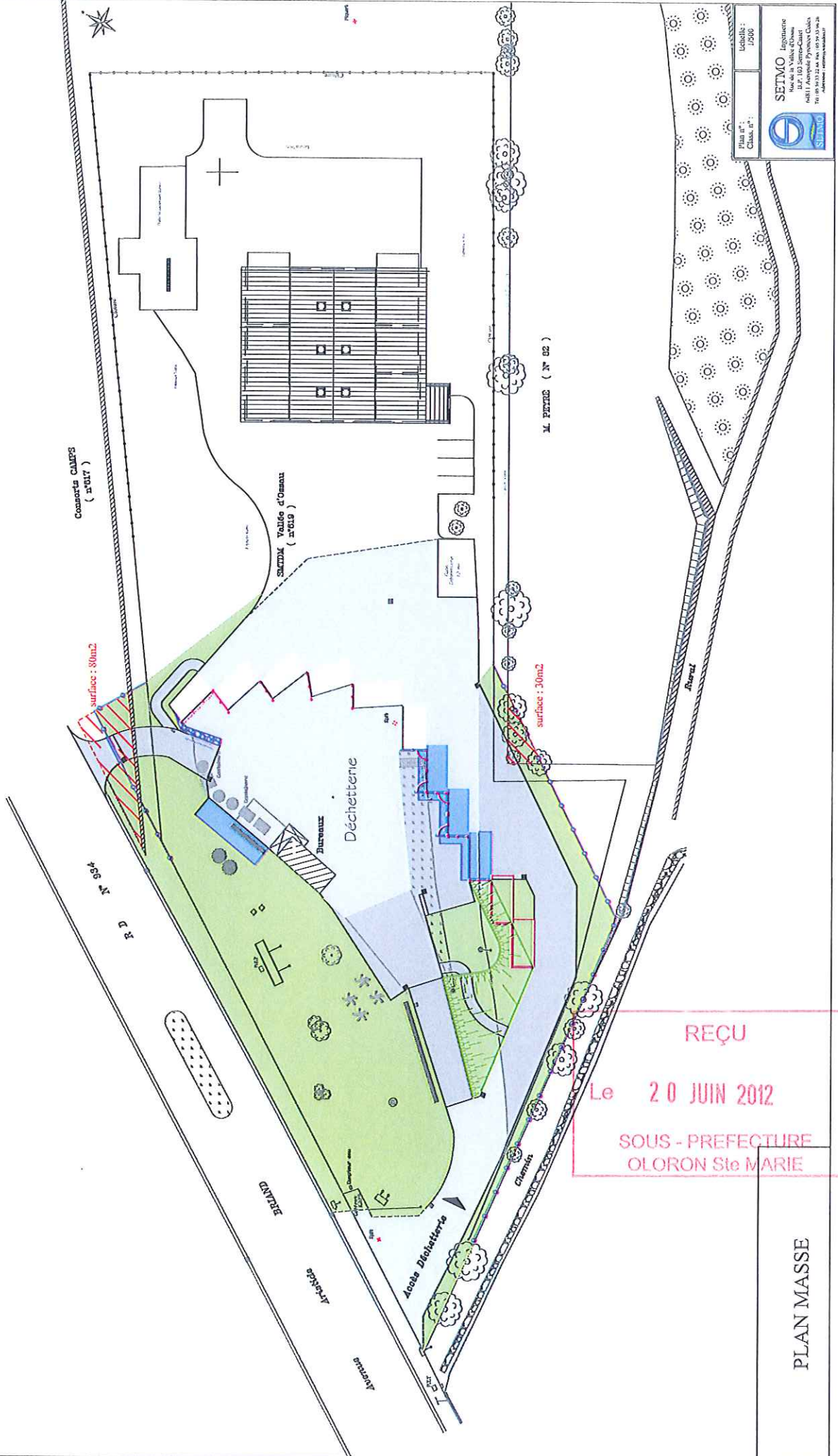
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
Francis COUROUAU

REÇU

Le 20 JUN 2012

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Communauté de Communes
de la Vallée d'Ossau
Rénovation de la déchetterie de Louvie-Juzon



Plan n° :
 Classe n° :
 Loteille : 1000
SETIMO Ingénierie
 Nicolas SARRAZIN
 111, 113 Serrès-Claire
 64111 Arzacq-Parentis-Gaube
 Tél : 05 59 00 00 00
 www.setimo.fr

REÇU
 Le 20 JUN 2012
 SOUS - PREFECTURE
 OLORON Ste MARIE

PLAN MASSE